

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA SOCIÉTÉ S.R.L. VANTUBO

Ces conditions ne s'appliquent pas aux contrats de vente de biens conclus avec des consommateurs. Si vous êtes un consommateur, veuillez informer nos vendeurs à ce sujet. Ils vous fourniront alors des INFORMATIONS CONCERNANT LES CONSOMMATEURS.

1. Introduction

Les présentes conditions s'appliquent à tout autre contrat de vente de biens, qui est automatiquement conclu au moment où les biens sont remis à partir de l'entrepôt de la société S.R.L. VANTUBO, située à 1040 Bruxelles, Robert Schuman Roundabout 2/4, tél. : +32 492439811, e-mail : be@vantubo.be, Numéro d'entreprise : 0759566616, Numéro de TVA : BE0759566616, ci-après dénommé le Vendeur, ou au moment où une commande est acceptée pour des biens qui ne peuvent pas être immédiatement remis à partir de l'entrepôt.

2. Commande

Afin d'éviter toute erreur dans l'exécution des commandes, nous vous demandons de bien indiquer les biens commandés sur la base de nos listes de prix ou catalogues de produits. Les commandes écrites doivent être remises en personne, par courrier traditionnel, par fax ou par e-mail au siège du Vendeur. Les commandes orales, passées par téléphone ou en personne, ne peuvent être exécutées que si elles concernent des biens standards, disponibles en permanence dans notre entrepôt et lorsque le paiement est effectué en espèces lors du retrait. Le Vendeur s'efforce de réaliser les commandes correctement. Toutefois, il n'est pas responsable de l'exécution incorrecte des commandes passées oralement. Lors de la commande de biens exceptionnels, non en stock permanent dans l'entrepôt, le Vendeur peut exiger que l'acheteur paie un acompte d'au moins 40 % de la valeur de la commande pour exécuter la commande.

3. Délai d'exécution des commandes

Le Vendeur s'efforce d'exécuter les commandes rapidement. Pour les biens en stock, les commandes sont généralement exécutées dans un délai d'un à deux jours ouvrés. Pour d'autres biens, ce délai peut être de plusieurs semaines. Nous vous demandons donc de vérifier le délai de livraison estimé avant de passer votre commande. Tous les délais de livraison fournis par le Vendeur sont des estimations et ne constituent pas des conditions contraignantes pour le contrat de vente.

4. Expédition et risques de transport

Si l'acheteur n'a pas expressément déclaré qu'il retire les biens directement à l'entrepôt du Vendeur, les biens seront envoyés à l'adresse du siège de l'acheteur ou à une autre adresse indiquée par l'acheteur dans la commande. Le Vendeur choisit à sa discrétion un transporteur fiable et assuré. Les frais de transport peuvent être inclus dans le prix des biens ou être indiqués séparément sur la facture. Si l'acheteur souhaite que les biens soient expédiés par un autre transporteur, il doit prendre lui-même l'initiative de donner l'ordre de récupérer l'envoi. Cela est possible uniquement si le montant dû pour les biens a déjà été payé ou si un paiement par virement a été convenu. Peu importe qui a donné l'ordre de transport, les biens seront envoyés à partir de l'entrepôt du Vendeur aux risques et périls de l'acheteur et il doit signaler toute détérioration à la réception de la marchandise au transporteur. Avant de signer le bon de réception du transporteur, l'acheteur doit vérifier l'état et le nombre des biens reçus. Ceux-ci doivent correspondre à la facture ou au bon de remise joint à l'envoi. Dès que l'envoi est réceptionné sans réserves, le risque de dommages mécaniques est transféré à l'acheteur. Si les biens sont endommagés ou si le nombre ne correspond pas à la facture ou au bon de remise, un rapport approprié doit être rédigé selon les instructions de notre département logistique au +32 492439811, avant que le transporteur ne quitte les lieux. Si les biens sont reçus « sans réserves » de l'entrepôt, des mains de notre représentant ou du transporteur, le risque de détérioration des biens est transféré à l'acheteur à ce moment-là.

5. Prix et remises

Les prix peuvent être modifiés à tout moment sans préavis. L'acheteur doit faire confirmer les prix et toute remise applicable avant de passer la commande auprès du Vendeur. Les réclamations concernant une facturation incorrecte des prix ne seront pas prises en compte après la collecte des biens.

6. Conditions de paiement

L'acheteur doit payer pour les biens avant leur livraison. Le paiement peut être effectué par virement bancaire, carte de crédit ou en espèces lors du retrait des biens. Le paiement par virement après réception des biens est uniquement possible si un représentant autorisé de l'acheteur accepte intégralement ces conditions de vente et fournit des documents d'enregistrement valides. Il peut également être exigé que l'acheteur remette une traite blanche et qu'il remplisse d'autres conditions supplémentaires indiquées par le Vendeur. L'acheteur accepte que la facture émise par le Vendeur sur la base d'une commande écrite constitue à la fois une première et une deuxième demande de paiement, conformément à la législation en vigueur. L'acheteur s'engage à payer des intérêts de 0,5 % par jour de retard en cas de non-paiement dans les délais mentionnés sur la facture. Des frais administratifs fixes de 100 EUR + TVA seront également facturés pour initier une procédure en cas de retard de paiement. L'acheteur accepte de couvrir tous les autres frais engagés par le Vendeur pour récupérer le paiement des biens.

Le Vendeur n'acceptera pas les paiements par virement après livraison pour les commandes :

- inférieures à 500 EUR + TVA.
- des partenaires commerciaux ayant eu un retard de plus de 7 jours sur des paiements précédents.
- des partenaires commerciaux dont la somme due dépasse la limite de crédit attribuée.
- des partenaires commerciaux ne menant pas d'activité économique dans le secteur de l'installation.
- des partenaires commerciaux collaborant avec le Vendeur depuis moins de 6 mois.
- des partenaires commerciaux ayant réalisé un chiffre d'affaires de moins de 5000 EUR + TVA avec le Vendeur au cours des derniers mois.

7. Réserve de propriété

Les biens livrés restent la propriété du Vendeur jusqu'à ce que l'acheteur ait payé intégralement tous les

montants dus, y compris les intérêts et frais supplémentaires.

8. Garantie

En cas de défauts, veuillez contacter d'abord notre service après-vente au +32 492439811 ou par e-mail à be@vantubo.be. Notre service après-vente vous fournira des instructions pour résoudre le problème le plus rapidement possible. Les produits présentant des défauts de fabrication doivent être livrés, à vos frais et à vos risques, au siège du Vendeur, où ils seront réparés gratuitement ou remplacés par de nouveaux produits. La garantie sera prolongée pendant la période de réparation. Si les conditions de garantie d'un produit particulier ne prévoient pas d'autres dispositions, tous les biens bénéficient d'une garantie de douze mois contre les défauts de fabrication. Cette garantie commence à la date de la vente au client final, et cette période ne peut pas dépasser 18 mois après la date de remise des biens de l'entrepôt du Vendeur. La base de la garantie est le reçu fiscal pour le produit. La garantie ne couvre pas les produits mal montés ou utilisés de manière incorrecte, ni les défauts qui ne surviendraient pas dans le cadre d'un usage normal du produit. Le Vendeur ne peut être tenu responsable des dommages dans ces cas.

9. Limitation de la responsabilité pour les dommages

Le Vendeur n'est pas responsable du mauvais fonctionnement des produits vendus en dehors de la responsabilité mentionnée dans la garantie du produit. La valeur de toute indemnisation ne pourra pas excéder le montant payé au Vendeur pour le produit. Toute indemnisation pour des pertes de bénéfices, revenus, etc. résultant d'une panne du produit est exclue.

10. Paramètres techniques dans les catalogues et brochures

Toutes les illustrations dans nos supports publicitaires, catalogues, brochures, publicités, etc. n'ont pas de caractère contraignant. Chaque paramètre peut être modifié à tout moment sans préavis en raison de développements techniques. Nous ne pouvons être tenus responsables de toute mauvaise interprétation des informations et des données techniques fournies. Seul l'acheteur est responsable du choix approprié des produits et de leur utilisation correcte. Nous vous demandons de confirmer tous les paramètres qui vous importent avant de passer votre commande.

11. Conformité avec les réglementations en vigueur

Toutes les données techniques des produits, leur méthode de montage et d'utilisation mentionnées dans nos supports publicitaires, manuels, etc. étaient conformes aux dispositions légales en vigueur au moment où elles ont été préparées.

12. Compétence judiciaire

Le tribunal compétent pour résoudre tout différend est celui de la juridiction où se trouve le siège du Vendeur.

13. Réserve

Si l'une des dispositions ci-dessus est partiellement ou totalement invalide, cela n'affecte pas la validité des autres parties du règlement, y compris des fragments restants de la disposition partiellement invalide.

Merci pour votre confiance !

Nous espérons que vous serez pleinement satisfait des produits que nous vous avons fournis.

S.R.L. VANTUBO

Bruxelles **02.08.2023**